## Une ouverture fermée à double tour ...



A Cléry-St André on sait nous gâter. Un maire au grand coeur nous permet de conserver 3 sièges au sein des commissions municipales. Pour exposer cette bien belle démarche, il décide de ne pas appliquer la proportionnelle. Tant de générosité coupe déjà le souffle, puisqu'il aurait été difficile pour lui de nous supprimer 2 sièges sans laisser planer le doute de «représailles» poste électorale...

Mais le conte de Noël ne s'arrête pas la puisque nous avons, sur une liste restrictives et imposé par la maire, obtenu 1 siège dans une commission l'Intercommunale (CCTVL); aucun au sein des syndicats Intercommunaux (gestion de l'eau C3M, SMETABA, crèche familiale, PETR Loire Beauce)... Ainsi, en se réservant avec la minorité PS l'ensemble des postes au sein des syndicats, il s'assure un dialogue constructif sans réelle opposition; drôle de conception démocratique.

## Le handicap n'a plus sa place en centre-ville!

Si vous êtes une personne à mobilité réduite à Cléry-Saint André vous avez le droit à la double peine :

- ✓ la place handicapé devant la mairie supprimée
- ✓ celle du parking de la mairie vous oblige à passer sur des pavés déformés et est non accessible le dimanche matin.

Personne à mobilité réduite circulez il n'y pas de place pour vous !





Hasard ou coïncidence?

La majoration de la taxe d'aménagement est une stratégie au service du financement d'équipements communaux (travaux de voirie, éclairage public, réseau d'eau...) liée à la planification d'opérations prévues dans le PLU.

Existe-t-il un degré de dépendance dû à un lien de cause à effet pour que le chemin du Paré, qui ne fait pas partie de cette planification, bénéficie de 130 000 € de travaux ?

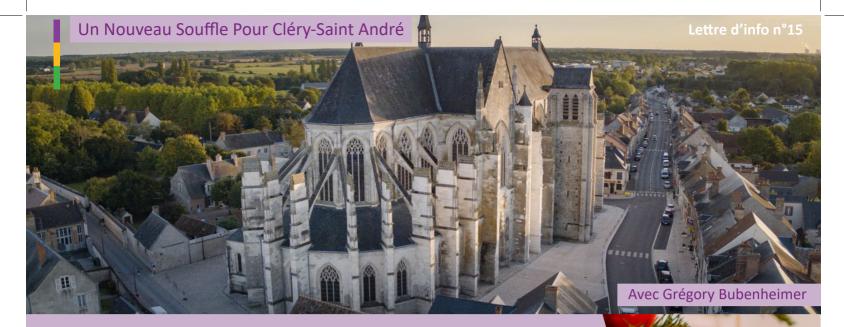
Toujours est-il que la décision prise ponctuellement sur un éléments de l'étude ARTER, c'est à dire, l'installation du sens interdit, rue de la Vieille Voix, réouvre la question du sens de circulation dans Cléry-Saint André. Cette décision fait peser un risque non négliable sur l'ensemble des rues de notre ville. Or, nous le savons pour traiter cette question complexe, il faut dans un premier temps renouer avec l'intérêt général, présenter un projet d'investissement sur 10 ans, faire preuve de pédagogie et de courage politique. Les enjeux sont importants, car il s'agit de la sécurité des déplacements doux, de l'aménagement des rues pour ralentir la vitesse, d'embellissement du cadre de vie et le développement économique... mais vous le savez déjà puisque que depuis 2016 avec l'ancien adjoint des finances nous defendons ce projet.

Ainsi, les 130 000 € aurait pu service à un vrai projet d'intérêt général ou pour financer un projet aux Villeneuves ou au clos de l'Ardoux ou rue du Village, ou rue du Long Boyau ou rue plaine d'Azenne....

Il est facile de tenir un discours d'apaisement pour s'extirper des bagarres de cour de récréation et se hisser au rang de sage. Mais «oublier»?! Jamais!

## Pour une opposition participative et constructive

Si vous avez une question particulière concernant votre quartier, le fonctionnement d'un service municipal ou si vous n'avez pu obtenir le renseignement que vous souhaitiez, n'hésitez pa à nous contacter, nous nous efforcerons d'obtenir les réponses à vos interrogations. Mail: unspc.info@gmail.com retrouvez nos articles complets sur: www.cleryinfo.fr





## **Edito**

Nous ne pouvons maîtriser la crise qu'ensemble.

En période de crise, il est particulièrement vital pour les partenaires sociaux de s'impliquer et de jouer un rôle dans cette situation.

Les collectivités locales confrontées au plus grand défi économique et social depuis la crise économique de 2008. Il faut utiliser tous les moyens à notre disposition pour lutter contre la pandémie et ses conséquences. Le fond européen de relance est un instrument important. Il donne l'exemple en matière d'investissements dans des secteurs à fort potentiel pour l'avenir, comme le changement climatique et la transformation numérique, qui changent déjà nos vies professionnellles.

Pour surmonter la crise, nous avons besoin d'une justice sociale, économiquement forte et adaptée à l'avenir. Nous ne pouvons y parvenir qu'en travaillant **ensemble**. L'enjeu est de préparer demain pour sauver des emplois et de rendre les travailleurs aptes au monde de demain.

Nous proposons, afin de former un trio sur le thème «Mettre en oeuvre ensemble une reprise économique et sociale inclusive dans notre territoire», que la Présidente de la Commaunauté de Commune des Terres du Val de Loire, le Président du Département et le Président de la Région Centre Val de Loire rencontrent les partenaires sociaux pour qu'ils soient plus activement impliqués dans la politique économique de notre territoire.

D'ici là toute l'équipe d'Un Nouveau Souffle Pour Cléry-Saint André se joint à moi pour vous souhaitez de belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de votre entourage.

Gregory Bubenheimer